Recours introduit le 27 avril 2015 — ZZ/Frontex (Affaire F-68/15)

(2015/C 245/60)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZZ (représentant: S. Pappas, avocat)

Partie défenderesse: Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex)

Objet et description du litige

L'annulation du rapport d'évaluation du requérant portant sur l'année 2009 et la demande de dommages-intérêts pour le préjudice moral prétendument subi.

Conclusions de la partie requérante

- Annuler le rapport d'évaluation du 4 juillet 2014 notifié au requérant le 12 juillet 2014, en ce qu'il modifie le rapport initial:
- condamner Frontex à verser au requérant 4 000 euros au titre de dommage-intérêts;
- condamner Frontex aux dépens.

Recours introduit le 28 avril 2015 — ZZ/Commission (Affaire F-70/15)

(2015/C 245/61)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZZ (représentants: S. Orlandi et T. Martin, avocats)

Partie défenderesse: Commission européenne

Objet et description du litige

L'annulation de la décision finale de transfert des droits à pension de la requérante dans le régime de pension de l'Union, qui applique les nouvelles dispositions générales d'exécution (DGE) de l'article 11 § 2 de l'annexe VIII du statut du 3 mars 2011.

Conclusions de la partie requérante

— Déclarer illégal l'article 9 des dispositions générales d'exécution de l'article 11 § 2 de l'annexe VIII du statut;